

# A.M.A.C.

ASSOCIATION MEDITERRANEENNE DES AFFAIRES CULTURELLES  
(Association du personnel)

## Direction Régionale des Affaires Culturelles

5, rue de la Salle l'Evêque  
CS 49020  
34967 Montpellier cedex 2  
☎ : 04 67 02 32 00  
Fax : 04 67 02 32 12

Affaire suivie par :  
Gilles TUDORET, Président  
04 67 02 32 85

Montpellier, le 8 Novembre 2016

Ministère de la Culture et de la Communication  
Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources  
humaines et des relations sociales  
Bureau de l'action sociale et de la prévention  
182, rue Saint Honoré  
75033 PARIS cedex 01

OBJET : demande de subvention sur crédits sociaux. Exercice 2017

Madame,

J'ai l'honneur de vous demander le renouvellement de la subvention de 5 500 € en faveur de l'AMAC pour l'exercice 2017. Celle-ci permettra à l'AMAC de poursuivre l'ensemble des activités qu'elle propose à ses adhérents depuis 1985.

Par ailleurs, j'ai l'honneur de solliciter une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € (2 agents concernés) au même titre que l'association Elan du site de Toulouse organisatrice du voyage en Afrique du sud pour 2017.

Afin que l'association puisse continuer à œuvrer dans cette direction, je vous remercie de toute la bienveillante attention que vous voudrez apporter à notre demande et vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sincères salutations.

P/Le conseil d'administration  
Le président de l'AMAC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Tudoret'. The signature is fluid and somewhat stylized, with a long horizontal stroke at the end.

Gilles TUDORET

Montpellier, le 11 Février 2016

**A . M . A . C .**

**ASSOCIATION MÉDITERRANÉENNE DES AFFAIRES  
CULTURELLES**  
(Association du personnel)

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AMAC du 9 février 2016**

Compte-rendu par F. Tuset

L'association compte 53 adhérents pour 2015

31 votants (22 présents et 9 votants par correspondance)  
4 non adhérents présents

Gilles Tudoret, président de l'association ouvre la séance.

Michelle Bedos, trésorière, présente le bilan comptable 2015.

L'emplacement des machines à boissons offre une très bonne rentabilité. Il est prévu que ces machines soient déplacées au salon rouge à droite de l'accueil (ex-Tapisseries) au moment de la réorganisation des locaux souhaitée par la direction. Cela répondrait aussi aux normes de sécurité car actuellement elles sont situées dans le passage. Il faudra rester vigilant puisqu'il s'agit d'un poste bénéficiaire qui compense le déficit d'Aumessas.

**IMPORTANT : les cotisations pour 2016, seront prises jusqu'à fin mars (1 % du salaire brut) sur présentation OBLIGATOIRE du bulletin de paie de 2016** auprès de Valérie et Michelle.

**Questions diverses :**

Se pose la question de notre adhésion au CAP (20€ pour une année) car les activités proposées sont toujours en région parisienne. De plus le CAP n'avait pas donné suite à la proposition du président d'ouvrir les réservations d'Aumessas aux agents du MCC.

Demande d'un tarif réduit pour le Musée Fabre, cette demande peut être relayée par l'association auprès de la direction, car la demande doit venir de la Drac. Il pourrait en être de même pour les spectacles au Corum. On nous signale que sur le site internet du musée municipal, il est mentionné que les agents de la Drac ont un tarif réduit sur présentation d'un justificatif (précision apporter le bulletin de salaire plutôt que la carte du Ministère qui ne mentionne pas le site de Montpellier !),

Demande de tarifs réduits pour le cirque Médrano, la carte Midi Pass est une solution (voir plus bas). Mais les adhérents peuvent aussi solliciter les personnes du CA chargées des festivals qui demanderont de manière ponctuelle une réduction pour les amaciens.

En ce qui concerne les festivals (CinéMed, Printemps des Comédiens, Radio-France et Internationales de la Guitare) pas de changement. Fatma et Magali se chargeront des

réservations.

Les adhérents demandent à ce sujet plus de lisibilité pour savoir qui fait quoi à l'AMAC (voir tableau en fin de compte-rendu). Un tableau sera affiché sur le panneau de communication de l'AMAC à côté de l'ascenseur de Grave.

### **La maison d'Aumessas :**

Gilles propose d'informer dorénavant bien en avance des dates d'ouverture de la maison de garde-barrière. Il rappelle que c'est une activité importante pour les adhérents, et que c'est une chance d'avoir à notre disposition cette maisonnette.

Le déficit de 2015 est en partie lié aux travaux engagés pour 500 euros sur place.

*Réservation Aumessas et entretien du gîte : Gilles, Yvan et Michelle.*

### **Carte et réductions Midi-Pass :**

Valérie présente les avantages de cette carte et rappelle les tarifs : la carte coûte 35 euros en temps normal, elle est vendue 20 euros à l'AMAC qui applique 30% de réduction à ses adhérents donc cela revient à 14€ pour un premier carnet, si vous en voulez un deuxième ou plus ce sera 20 euros par carnet supplémentaire. Ce système offre de nombreuses réductions dans les loisirs adultes et enfants, restaurants, bien-être... mais aussi des offres intéressantes sur le site internet pour des spectacles (Zénith, Arena) partout en France. Les utilisateurs de la carte Midi-Pass en sont satisfaits. Il y a des coupons de réductions différents pour les départements suivants : Gard (30), Montpellier et alentours ou Béziers et alentours (34), Aude (11) et P.O. (66).

*En vente chez Valérie.*

### **Billetterie :**

Devant le manque de réservations et la perte d'argent occasionnée par l'achat de contremarques par l'Amac, il est décidé d'arrêter l'activité de Humain trop Humain (ex Théâtre des 13 Vents).

Le cinéma et les chèques livres sont des postes déficitaires mais qui ont du succès.

Le Gaumont a la fâcheuse tendance d'augmenter ses tarifs de manière conséquente tous les 6 mois. L'Amac, consciente de l'importance de cette activité accorde + que les 30% habituels sur ce poste mais informe que cela risque d'évoluer.

*Répartition de la billetterie :*

*cinéma Gaumont et Diagonal, chèques livres et disques :*

*Magali (hôtel de Grave) et Fatma (hôtel de Noailles)*

*cinéma Gaumont et Diagonal, carte piscine Antigone, chèques livres et disques :*

*Valérie (hôtel Villarmois)*

### **Activités :**

Le yoga et le chant sont des postes déficitaires, mais ces activités ont du succès : 18 yogi (avec la mise en place d'un nouveau cours le mardi) et 9 chanteurs lyriques.

## Sorties culturelles :

Les sorties culturelles en bus des années 80 et 90 ne sont plus possibles aujourd'hui faute de participants.

Gilles suggère de faire visiter l'hôtel de Lunas qui appartient au CMN, et un adhérent propose de jumeler cette sortie avec la visite du mikvé (bains rituels juifs) qui est tout près, à voir avec l'Office de Tourisme qui gère les lieux.

Un adhérent propose que l'on invite nos collègues de Toulouse pour une visite guidée du centre ancien de Montpellier, et suggère de faire de même à Toulouse en prenant contact avec l'association toulousaine. Avec la fusion des 2 Drac, il faut s'attendre pour 2018 à la fusion des 2 associations également. Celle de Toulouse propose essentiellement des voyages dont ils nous font passer les offres. Ils mutualisent avec d'autres administrations leur fête de Noël.

\*\*\*\*\*

## Récapitulatif de qui fait quoi :

Cotisations	Valérie ou Michelle
Entretien machine à boissons	Gilles, Yvan et Michelle
Billetterie (cinéma, chèques livres et disques)	Magali (Hôtel de Grave) Fatma (hôtel de Noailles) Valérie (hôtel Villarmois)
Carte Midi-Pass	Valérie (hôtel Villarmois)
Carte de 10 entrées à la piscine Antigone	Valérie (hôtel Villarmois)
Réservation Aumessas et entretien du gîte	Gilles, Yvan et Michelle (Véronique en renfort)
Intendance pour Noël	Véronique
Choix et réservation du spectacle de Noël :	Magali (contrat à établir avec une compagnie de théâtre avant juin)
Festivals : CinéMed, Printemps des Comédiens, Radio-France et Internationales de la Guitare et autres spectacles : chants de Noël, cirque...	Fatma et Valérie Magali en renfort
Convention et facturation pour le yoga et le chant	Michelle

L'AMAC.

### **Constitution du bureau =**

Election à l'unanimité par 31 voix :

G. Tudoret : président

V. Lallemand : vice-présidents

V. Pérez : trésorière

M. Bedos : trésorière adjointe

F. Ziouche : secrétaire

M. del Mastro: secrétaire-adjointe

*Nous souhaitons la bienvenue à ceux qui rejoignent le bureau cette année !*

*Et un grand merci à ceux qui en partent pour leur dévouement depuis plusieurs années...*

**MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Secrétariat général

**DEMANDE DE SUBVENTION**

EXERCICE **2017**

INTITULE DE L'ASSOCIATION

ASSOCIATION MEDITERRANEENNE DES AFFAIRES  
CULTURELLES

N° de SIRET :

44 239 049 800 016

Adresse :

5 rue de la Salle l'Evêque  
CS 49020  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Téléphone :

04 67 02 32 85 Poste de Gilles TUDORET (Président)

Date de la dernière assemblée générale :

09-févr-16

assemblée générale extraordinaire modification de statuts :

Composition du bureau :

président(e)  
vice président(e)  
secrétaire  
secrétaire adjoint(e)  
trésorier(e)  
trésorier(e) adjoint(e)

TUDORET Gilles
LALLEMAND Véronique
ZIOUCHE Fatma
DEL MASTRO Magali
PEREZ Valérie
BEDOS Michelle

Nombre d'agents rémunérés par la DRAC, le service ou l'établissement :

120

Nombre d'adhérents :

53

dont Internes :

48

Externes :

5

(agents retraités)

Montant des adhésions par catégorie :

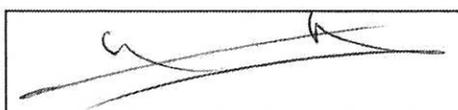
1 % du salaire brut mensuel

**PROJET DE BUDGET 2017 CREDIT HORAIRE\***

ASSOCIATION MEDITERRANEENNE DES AFFAIRES	Nom, Prénom	Grade	Affectation	Fonction associative	Nbre d'heures
1	TUDORET Gilles	Technicien des services culturels	Drac Montpellier	Président	24 h
2	PEREZ Valérie	Secrétaire Administratif	Drac Montpellier	Trésorière	24 h
3	ZIOUCHE Fatma	Adjoint administratif	Drac Montpellier	Secrétaire	24 h

\* 72 heures de décharge à répartir entre trois agents au maximum

Signature du président de l'association :



ASSOCIATION MEDITERRANEEENNE DES AFFAIRES CULTURELLES	Budget 2015		Budget 2016		Budget			
	Exécuté		prévision d'exécution au 31/12		Projet			
	en euros		en euros		en euros			
	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE		
REPORT ANNEE PRECEDENTE (1)	12 431,05 €		26 140,86 €		27 270,02 €	- €	7 532,69 €	
<b>FONCTIONNEMENT</b>								
RESSOURCES								
Subventions	5 500,00 €		5 500,00 €		5 500,00 €		5 500,00 €	
Cotisations	1 124,98 €		1 100,00 €		1 139,75 €		1 200,00 €	
Caisse	10,20 €		10,00 €		13,20 €		10,20 €	
Frais								
Frais bancaires		862,88 €		150,00 €		151,12 €		150,00 €
Autres frais						312,63 €		224,20 €
<b>TOTAL (2)</b>	<b>6 635,18 €</b>	<b>862,88 €</b>	<b>6 610,00 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>6 652,95 €</b>	<b>463,75 €</b>	<b>6 710,20 €</b>	<b>374,20 €</b>
<b>ACTIVITES SOCIALES</b>								
Cadeaux Noël (part AAS en recette)	3 870,00 €	3 873,60 €			3 390,00 €	3 329,10 €	3 500,00 €	3 900,00 €
Tombola	204,00 €	272,60 €	250,00 €	500,00 €	194,00 €	190,00 €	250,00 €	500,00 €
Divers frais		850,00 €		1 200,00 €		5,40 €		100,00 €
Noël spectacle						830,00 €		1 000,00 €
<b>TOTAL (3)</b>	<b>4 074,00 €</b>	<b>4 996,20 €</b>	<b>250,00 €</b>	<b>1 800,00 €</b>	<b>3 584,00 €</b>	<b>4 354,50 €</b>	<b>3 750,00 €</b>	<b>5 500,00 €</b>
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>	<b>23 140,23 €</b>	<b>5 859,08 €</b>	<b>33 000,86 €</b>	<b>1 950,00 €</b>	<b>37 506,97 €</b>	<b>4 818,25 €</b>	<b>17 992,89 €</b>	<b>5 874,20 €</b>

<b>ASSOCIATION MEDITERRANEENNE DES AFFAIRES CULTURELLES</b>	Budget 2015		Budget 2016				Budget	
	Exécuté		projet voté		prévision d'exécution au 31/12		Projet	
	en euros		en euros		en euros		en euros	
	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
ACTIVITES CULTURELLES								
Lecture et musique (chèques livre et multimédia)	2 394,00 €	4 236,00 €	2 545,00 €	3 636,00 €	2 135,00 €	2 442,00 €	1 680,00 €	2 400,00 €
Cinéma (chèques Gaumont, Diagonal, Cinémed)	2 713,00 €	4 236,50 €	2 100,00 €	3 000,00 €	3 179,00 €	4 368,00 €	2 100,00 €	3 000,00 €
Cours de chant (chorale)	1 810,00 €	2 240,00 €	1 800,00 €	2 560,00 €	1 618,00 €	2 400,00 €	1 800,00 €	2 560,00 €
culture4								
culture5								
culture6								
<b>TOTAL (4)</b>	<b>6 917,00 €</b>	<b>10 712,50 €</b>	<b>6 445,00 €</b>	<b>9 196,00 €</b>	<b>6 932,00 €</b>	<b>9 210,00 €</b>	<b>5 580,00 €</b>	<b>7 960,00 €</b>
BILLETTERIE								
Spectacles (contremarques diverses)	- €	- €	140,00 €	200,00 €	- €	- €	140,00 €	200,00 €
Billetterie2								
Billetterie3								
Billetterie4								
Billetterie5								
Billetterie6								
<b>TOTAL (5)</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>140,00 €</b>	<b>200,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>140,00 €</b>	<b>200,00 €</b>
<b>TOTAL (4)+(5)</b>	<b>6 917,00 €</b>	<b>10 712,50 €</b>	<b>6 585,00 €</b>	<b>9 396,00 €</b>	<b>6 932,00 €</b>	<b>9 210,00 €</b>	<b>5 720,00 €</b>	<b>8 160,00 €</b>





**RECAPITULATIF DU PROJET DE BUDGET 2017**

RECETTES	en euros
Solde année antérieure	7 532,69 €
Cotisations	1 200,00 €
Subvention Etat (CNAS) ou/et établissement	5 500,00 €
Subvention Noël	3 500,00 €
Participation cadeau de Noël	0,00 €
Participations des adhérents	14 896,20 €
Autres (à préciser)	€
<b>TOTAL</b>	<b>32 628,89 €</b>

DEPENSES	en euros
Fonctionnement	374,20 €
Intervention	32 254,69 €
dont Noël	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 628,89 €</b>